

ACTE D'ADHESION
Document unilatéral d'adhésion PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE
D'ENTREPRISE COLLECTIF INTERENTREPRISES (PERECOI) de la
branche de la métallurgie
(Entreprise de moins de 50 salariés par adhésion unilatérale)

Raison sociale : _____
N° SIRET : _____
Code NAF : _____
Effectif salariés : _____
Adresse du siège social : _____
Représentant légal : _____
Qualité : _____
Téléphone fixe : _____
E-mail : _____
Exercice : Année civile Autre : _____

L'entreprise adhère au PERECOI de branche agréé à compter du : _____

Parmi les options spécifiques proposées dans l'accord, l'entreprise choisit (*cocher les cases des options choisies*) :

- **Les entreprises adhérentes au PERECOI de branche peuvent aménager cette période d'ancienneté en exerçant l'une des options suivantes :**

- Option 1 : pas de condition d'ancienneté ;
- Option 2 : condition d'ancienneté d'un mois ;
- Option 3 : condition d'ancienneté de deux mois ;
- Option 4 : condition d'ancienneté de trois mois.

A défaut d'option exercée par l'entreprise, une condition d'ancienneté de trois mois s'applique.

- **Les entreprises adhérentes au PERECOI de branche employant au moins un salarié peuvent décider de faire bénéficier ou non les dirigeants du PERECOI, en exerçant l'une des options suivantes :**

- Option 1 : bénéfice du PERECOI pour les dirigeants ;
- Option 2 : pas de bénéfice du PERECOI pour les dirigeants.

A défaut d'option exercée par l'entreprise, les dirigeants ne bénéficient pas du PERECOI.

- **La nature des versements au plan faisant l'objet d'un abondement (*facultatif*) :**

- Versements volontaires ;
- Participation ;
- Intéressement ;
- Le supplément éventuel de participation ;
- Le supplément éventuel d'intéressement ;
- Prime de partage de la valeur (PPV) ;
- Droits transférés d'un CET ou issus des jours de repos non pris.

• Modalités d'abondement choisies en % du versement du bénéficiaire (*facultatif*) :

	Versements volontaires	Participation	Intéressement	Supp.de participation	Supp. d'intéressement	Jours de repos ou CET	PPV
Abondement de 10 % du versement du bénéficiaire				<input type="checkbox"/>			
20 %				<input type="checkbox"/>			
30 %				<input type="checkbox"/>			
40 %				<input type="checkbox"/>			
50 %				<input type="checkbox"/>			
75%				<input type="checkbox"/>			
100 %				<input type="checkbox"/>			
150 %				<input type="checkbox"/>			
200 %				<input type="checkbox"/>			
300 %				<input type="checkbox"/>			

• Plafond d'abondement annuel par bénéficiaire choisi (*facultatif*) :

	Versements volontaires	Participation	Intéressement	Supp.de participation	Supp. d'intéressement	Jours de repos ou CET	PPV
100 €				<input type="checkbox"/>			
200€				<input type="checkbox"/>			
300 €				<input type="checkbox"/>			
500 €				<input type="checkbox"/>			
1000 €				<input type="checkbox"/>			
2000 €				<input type="checkbox"/>			
4000 €				<input type="checkbox"/>			
6000 €				<input type="checkbox"/>			
Plafond légal de 16 % du PASS (7 689 € pour l'année 2026).				<input type="checkbox"/>			

- **Versement unilatéral de l'employeur (pris en compte dans le plafond de 16% du PASS) (facultatif) :**

	Versement d'amorçage (uniquement à la mise en place du plan) :	Versement périodique (annuel) :
100 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
200 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
300 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
500 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1 000 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 000 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 000 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6 000 € sous conditions de conclusion d'un accord d'intéressement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Lieu, Date, Qualité et Signature du représentant légal (cachet) :

Ce document d'adhésion est déposé sur la plateforme de téléprocédure nationale du Ministère du travail, www.teleaccords.travail-emploi.gouv.fr accompagné de l'Accord type de branche paraphé. Ce document d'adhésion est communiqué à l'adresse email suivante : cpsepargne@uimm.com.